

# MARSEILLE-PROVENCE 2013 : UNE NOUVELLE ÉTAPE

1er sept. 09

LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2009 MARQUE UNE NOUVELLE ÉTAPE POUR LE PROJET DE CAPITALE EUROPÉENNE DE LA CULTURE 2013.

APRÈS LA PHASE DE CANDIDATURE ET LA MOBILISATION QUI ONT ABOUTI À LA DÉSIGNATION OFFICIELLE DE MARSEILLE-PROVENCE EN MAI 2009, LA PÉRIODE DE FONDATION DES BASES DU PROJET S'ACHÈVE : GRANDES ORIENTATIONS, MÉTHODE DE TRAVAIL, ORGANISATION DE L'ÉQUIPE SONT DÉSORMAIS DÉFINIES ET ONT ÉTÉ VALIDÉES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE MARSEILLE-PROVENCE 2013.

L'ÉTAPE QUI S'OUVRE AUJOURD'HUI EST CELLE DE LA CONSTRUCTION DU PROJET :

- ÉLABORATION DU PROGRAMME CULTUREL ET ARTISTIQUE DONT LES OBJECTIFS, LES THÈMES ET LES MOYENS ONT ÉTÉ DÉFINIS DANS LE DOSSIER DE CANDIDATURE ;
- MISE EN PLACE AVEC LES PARTENAIRES DU TERRITOIRE DES DISPOSITIFS D'ACCUEIL DES PUBLICS, DE RECHERCHE DES PARTENAIRES ÉCONOMIQUES, DE COMMUNICATION ;
- SUIVI DES GRANDS CHANTIERS QUI FIGURENT AU PROGRAMME DE LA CAPITALE.

NOUS AVONS TENU À FAIRE ICI UN POINT DU TRAVAIL ACCOMPLI ET DES TÂCHES QUE NOUS DEVONS, ENSEMBLE, MENER À BIEN AU COURS DES PROCHAINS MOIS. NOUS RENDRONS COMPTE AUX PARTENAIRES ET ACTEURS CULTURELS,

ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX DU TERRITOIRE DES AVANCÉES DE CES TRAVAUX PAR DES RÉUNIONS SPÉCIFIQUES, PAR DES LETTRES D'INFORMATIONS RÉGULIÈRES ET BIEN ENTENDU PAR L'ACTUALISATION PERMANENTE DU SITE INTERNET : [HTTP://WWW.MARSEILLE-PROVENCE2013.FR](http://www.marseille-provence2013.fr)

NOUS VOUS DONNONS ÉGALEMENT RENDEZ-VOUS UN MARDI PAR MOIS À 18H30 À LA FRICHE DE LA BELLE DE MAI POUR UN MOMENT D'ÉCHANGE AUTOUR D'UN THÈME DE TRAVAIL, OCCASION DE RENCONTRE RÉGULIÈRE DIRECTE ET INFORMELLE, ENTRE L'ÉQUIPE DE L'ASSOCIATION ET LES ACTEURS DU TERRITOIRE PARTICIPANT AU PROJET. LA PREMIÈRE RENCONTRE AURA LIEU LE 6 OCTOBRE PROCHAIN.

# LA PHASE DE « FONDATION » DU PROJET S'ACHÈVE

## **Les enjeux du projet, les conditions du succès, les risques d'échec ont été évalués et définis**

(cf. texte de référence adopté par le Conseil d'Administration le 29 janvier 2009)

Le programme de Marseille-Provence 2013 doit concilier deux exigences qui commandent la réussite de la manifestation :

- une exigence d'excellence artistique qui place durablement la métropole parmi les références culturelles européennes ;
- une exigence d'adhésion et de participation populaire qui favorise l'accès du plus grand nombre à l'événement.

## **La méthode de travail et les règles du jeu ont été arrêtées**

- les critères d'analyse et de sélection des projets ont été choisis ;
  - les modalités de leur choix ont été décidées ;
  - le calendrier de préparation du programme a été fixé ;
  - les dispositifs de financement ont été précisés ;
  - l'élaboration d'un nouveau logo et de ses conditions d'utilisation est en cours (un concours public a été lancé) ;
  - les outils de réception, d'enregistrement et d'instruction des projets ont été mis en place (un formulaire d'inscription est en ligne).
- Ces règles du jeu sont développées dans la « Note de méthodologie » adoptée par le conseil d'administration le 29/01/09 et disponible sur le site de Marseille-Provence 2013.

## **Une équipe artistique et opérationnelle est constituée**

Elle est composée en tenant compte de l'expérience d'autres capitales européennes de la culture. Elle

mêle des personnalités du territoire de Marseille-Provence et des professionnels venus d'autres horizons. Elle conjugue des compétences artistiques, des compétences d'organisation, de production, de communication et de mobilisation.

*Un organigramme a été établi* (voir ci-contre)

## **Des recrutements ont été engagés**

Une directrice générale adjointe, quatre directeurs, deux chargés de mission ont pris leur fonction ou le feront d'ici le 1er octobre. Les attributions des cadres de l'équipe de candidature ont été redéfinies.

Au 1<sup>er</sup> septembre, les nominations suivantes, sur les postes de direction, ont été validées par le conseil d'administration :

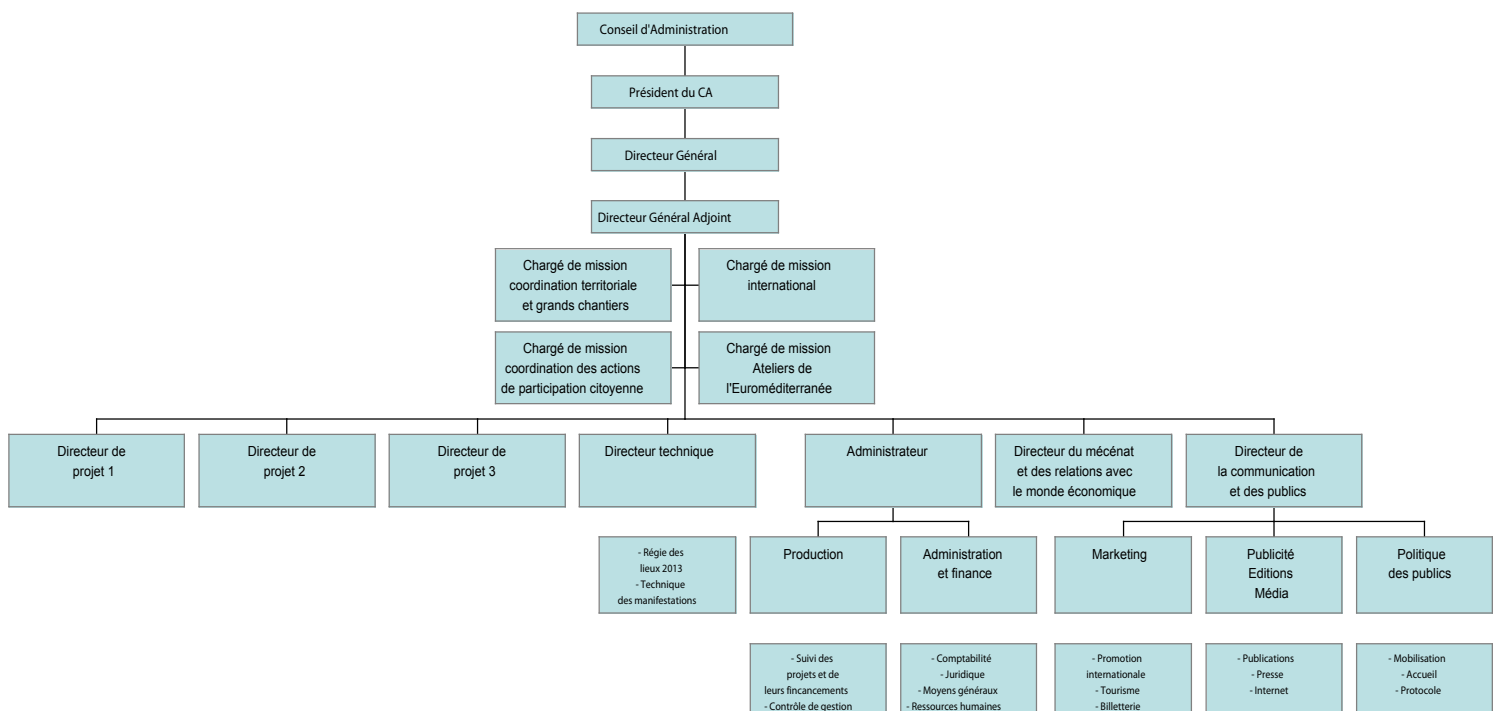
- **Directeur général** : Bernard Latarjet
- **Directrice générale adjointe** : Marie-Pierre de Surville
- **Administratrice** : Sophie Chartier
- **Directeur de la communication et des publics** : Michel Cerdan
- **Directeur du mécénat et des relations avec le monde économique** : Hugues de Cibon
- **Directrice de projets** : Claire Andriès
- **Chargé de mission pour la coordination territoriale et les grands chantiers** : Bertrand Collette
- **Chargée de mission pour les projets internationaux** : Julie Chenot

Ces recrutements ont été effectués selon une procédure transparente fondée sur l'évaluation des candidats par un cabinet spécialisé indépendant. D'autres recrutements sont en cours pour renforcer les pôles de programmation (chefs de projets

et chargés de production) et de communication (tourisme et marketing).

Les rémunérations ont été fixées selon une grille des salaires établie après examen du Secrétariat Général du Ministère de la Culture et de la Communication en référence aux salaires perçus par des cadres d'établissements culturels nationaux ou par des agents du Ministère occupant des fonctions similaires.

*L'organigramme, le choix des candidats, la grille des salaires ont été décidés par le Conseil d'Administration de l'association.*





*- Un nouveau lieu de travail pour l'équipe est en cours d'aménagement*

La Ville de Marseille a mis à disposition de l'association la Maison Diamantée dont la surface, la localisation géographique et les conditions d'accès correspondent aux effectifs de l'équipe de préparation du programme, aux tâches d'accueil et d'information des visiteurs, aux besoins d'espaces de réunions. Au-delà des considérations fonctionnelles, le choix d'un lieu prestigieux et chargé d'histoire illustre le caractère exceptionnel du projet et son inscription dans le patrimoine du territoire.

**Des groupes de travail ont été constitués et sont actifs au sein de diverses instances**

Ils couvrent les sujets transversaux comme le tourisme, les transports et la mobilité, l'aménagement des espaces publics, l'emploi et la formation, le mécénat, les nouvelles technologies. Des groupes territoriaux ont par ailleurs été créés dans chaque communauté de communes ou ville centre de Marseille-Provence.

Enfin, concertations et collaborations sont engagées avec l'Etat.

**De nombreuses réunions d'informations et d'échanges ont été tenues**

- sur le territoire de la future capitale (services de la Région, du Département, Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, autres communautés de communes du territoire, mairies de secteur de Marseille) ;

- au sein de diverses instances professionnelles (Chambre de Commerce et d'Industrie, fédérations de commerçants, avocats, groupes immobiliers, agences de communication, offices de tourisme, zones

d'activités économiques et zones franches urbaines, etc...) ;

- au sein d'institutions culturelles, sociales, éducatives (festivals, établissements culturels, universités, Assistance Publique des Hôpitaux de Marseille, etc...).

**Des projets culturels de préfiguration ont été soutenus en 2009 par Marseille-Provence 2013**

Sur décision du conseil d'administration, 80 projets ont été aidés sur l'ensemble du territoire et dans toutes les disciplines, pour un montant financier global de 1.3M €.

Ce budget a été engagé en tenant compte de 4 critères :

- préparation de 2013
- partenariats euroméditerranéens
- fédération d'acteurs divers
- développement de la participation citoyenne.

A partir de 2010, nous entrons dans l'étape de définition des projets 2013.

Il sera donc proposé au Conseil d'Administration un programme plus sélectif, appliquant de manière rigoureuse les quatre critères définis ci-dessus. Le budget de Marseille-Provence 2013 ne doit pas favoriser une logique de « guichet » et de reconduction automatique mais contribuer effectivement aux enjeux prioritaires tels qu'ils figurent dans le dossier de candidature et dans la note de méthode de janvier 2009.

**Les chantiers d'aménagement des équipements culturels centraux de la future capitale se sont poursuivis ou sont entrés dans une phase active pour une ouverture avant 2013**

Notamment :

- le MuCEM
- le Centre Régional de la Méditerranée
- le Fonds Régional d'Art Contemporain
- le Silo
- le J1
- la Cité des Arts de la Rue
- la nouvelle tranche de l'Ilot 3 de la Friche La Belle de Mai
- les ateliers SNCF en Arles
- le Camp des Milles à Aix-en-Provence
- l'aménagement d'un espace de plein air à Marseille pour l'accueil des grands événements et des cirques

# LA PHASE DE « PROGRAMMATION » DU PROJET S'ENGAGE

09 / 09. **Un cycle de séances de travail avec les acteurs culturels est ouvert à partir de septembre**

*Par discipline artistique :*

- Ecriture – Lecture
- Cinéma – Audiovisuel
- Arts Plastiques – Photographie
- Spectacle Vivant
- Musique

*Par thème du projet de candidature :*

« Le partage des midis »

- 1. Migrations et mémoires
- 2. Valeurs et croyances
- 3. Des sexes ou des genres
- 4. Le partage de l'eau

« La cité radieuse »

- 1. L'art dans l'espace public
- 2. Promeneurs – Nomades – Territoires
- 3. Mille et une nuits
- 4. Tous acteurs

*Par territoire :*

- Ville de Marseille
- Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole
- Département
- Région
- Autres communautés de communes du territoire

Au travers des séances de travail, les acteurs culturels sont sollicités et interviennent comme *conseillers artistiques* de la future programmation.

**Les tâches de programmation des « fondamentaux » du projet reprennent avec les acteurs culturels directement concernés**

*Les Ateliers de l'Euroméditerranée*

11 / 09. Un cahier des charges, élaboré au vu des expériences conduites en 2008 et 2009 sera rendu public en novembre.

*Les expositions*

Trois réunions d'évaluation des projets actuels auront lieu avant fin septembre.

11 / 09. Le choix des thèmes d'exposition définitivement retenus pour 2013 sera arrêté avec les conservateurs directeurs des musées et les responsables de lieux d'accueil et de production non muséaux avant fin novembre.

Les premiers contrats de commissariat pour l'établissement des scénarios et des avant-projets sommaires seront conclus dès octobre.

*Les commandes artistiques*

10 / 09. L'étude d'un cahier des charges est en cours. Elle sera achevée en octobre. Le dispositif de pilotage sera alors mis en place.

*Les ateliers participatifs*

Début 2010. L'évaluation des ateliers participatifs soutenus par Marseille-Provence 2013 en 2007, 2008 et 2009 dans les associations, les établissements scolaires et culturels, est en cours. La nouvelle cellule de coordination et du suivi de ces ateliers 2010-2013 sera opérationnelle en octobre. Les thèmes et l'appel à projet correspondants seront fixés début 2010.

***Les « projets structurants », les festivals et manifestations existants de référence, les nouveaux festivals***

Ils sont présentés dans le chapitre 1 paragraphe 1.3 (p. 94) du dossier de candidature.

Sur chacun d'entre eux, un avant-projet a été défini. Pour certains d'entre eux, un premier cadrage budgétaire a été évalué. Le travail d'affinage de ces projets se poursuit à l'initiative de leurs auteurs quand il s'agit de manifestations existantes, de Marseille-Provence 2013 avec les acteurs concernés quand il s'agit de manifestations inédites.

***Les événements populaires et les ouvertures de saison***

Sur la base du dossier de candidature, des thèmes actuellement retenus pour les événements de rassemblement populaire et des propositions nouvelles qui ont été déposées depuis lors, un cahier des charges est en cours de préparation, fondé sur les objectifs suivants :

- éviter la banalisation des fêtes et cérémonies d'ouverture et tirer les enseignements des capitales européennes de la culture récentes ;
- exiger, pour ces événements, une qualité (et une direction) artistique de haut niveau ;
- « occuper » tout le territoire de la capitale et privilégier la participation du plus grand nombre (chaque citoyen peut accomplir un geste commun dont la somme « soulève » l'ensemble de la métropole) ;
- favoriser les technologies simples, économiques et populaires ;
- associer tous les artistes (chacun est sollicité pour accomplir un acte singulier dans le cadre de la thématique globale) ;
- donner, au travers de cette thématique, un sens à

la fête et au rassemblement (concilier le « festif » et « l'éthique »).

10 / 09. Ce cahier des charges et le cadre budgétaire correspondant feront l'objet d'une concertation spécifique avec les acteurs culturels de Marseille-Provence (et notamment ceux qui ont déposé des projets) en octobre 2009.

**2.3. De nouveaux projets sont en cours d'examen**

Au 1<sup>er</sup> septembre 2009, l'association a reçu près de 400 nouvelles propositions depuis la sélection de la candidature.

Avant d'être soumis au comité technique, puis au conseil d'administration, ces projets sont étudiés avec leurs auteurs par la nouvelle direction de l'association. L'examen s'effectue selon les critères arrêtés le 29 janvier 2009. L'avis de conseillers artistiques (acteurs du territoire et référents extérieurs) est sollicité.

# LES FONCTIONS TRANSVERSALES FONT L'OBJET D'UNE PLANIFICATION

Sont en cours et seront décidés en octobre :

- la définition d'une stratégie de communication, de ses priorités (publics ciblés et messages), de ses principales étapes, de ses moyens et de ses outils ;
- la définition de la méthode et du calendrier de recherche de mécénat et de parrainage ;
- le recrutement d'un responsable du tourisme et du marketing.

12/09. La planification des actions sur chacun de ces domaines sera construite, avec l'aide d'un spécialiste de l'organisation des grands évènements internationaux à la fin de 2009.

Jacques Pfister

Bernard Latarjet



Marseille-Provence 2013  
Friche La Belle de Mai, 12 rue François Simon  
13331 Marseille Cedex 3  
tél. +33 (0)4 91 13 2013  
[www.marseille-provence2013.fr](http://www.marseille-provence2013.fr)